

Adaptation aux changements climatiques



► Agroforesterie

Désigne l'association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole (alignements intra-parcellaires, haies....).



En France : on compte environ 170 000 ha d'agroforesterie traditionnelle, mis en place par 45 000 agriculteurs. Environ 4 000 ha en agroforesterie intra-parcellaire ont été plantés entre 2005 et 2015.



Une exploitation agricole mieux préparée au changement climatique et gagnante économiquement



► Dans le Loiret à Girolles : l'exemple de l'exploitation "CHÈVRIERIE AND COW"

M. Drouin a impulsé la création de l'Association d'Agroforesterie de la Région Centre (AARC), dont il est président. Cette association comprend 50 membres.

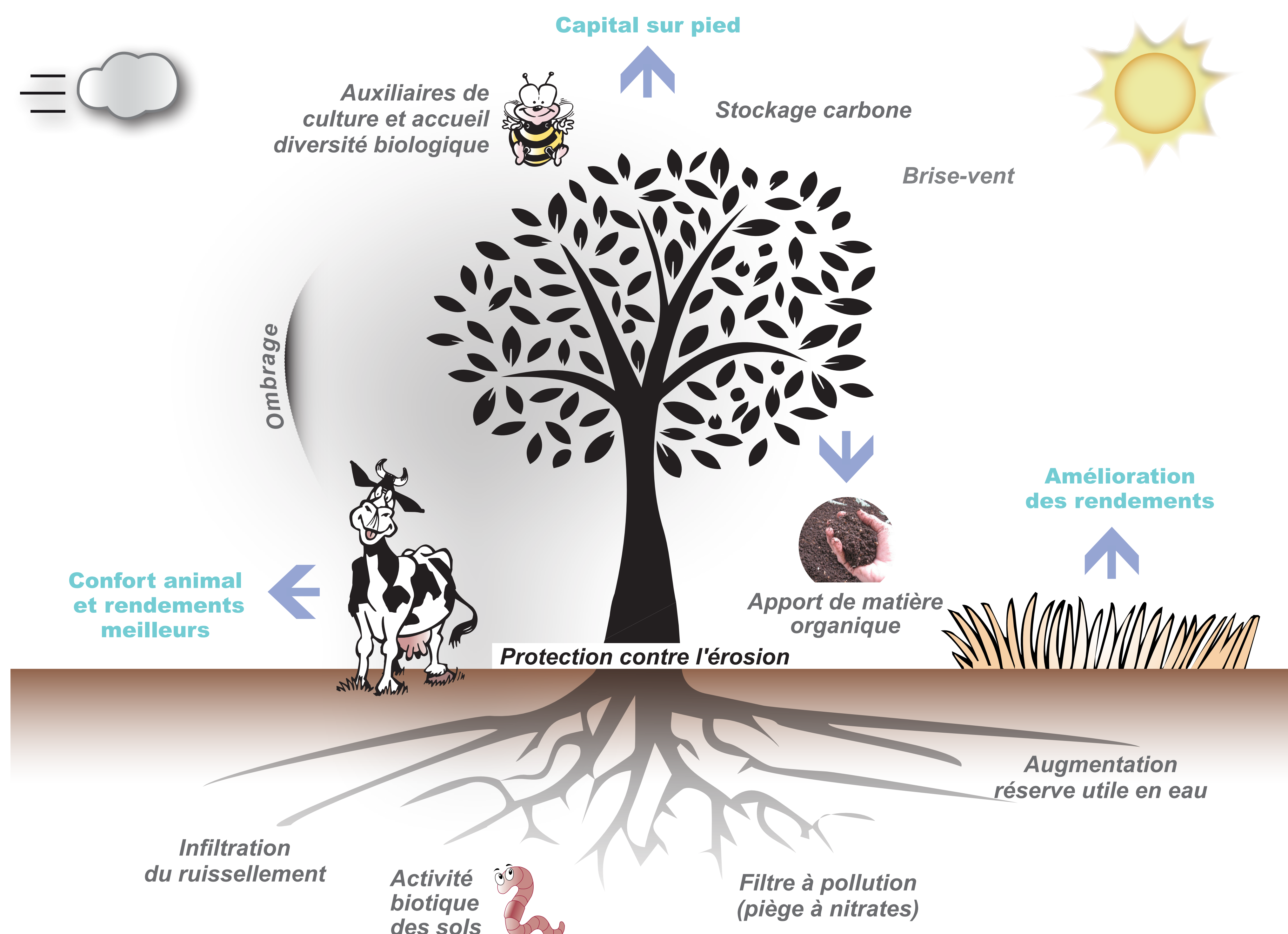
Jean-Baptiste Drouin exploite 180 ha dont il a changé le schéma agricole conventionnel en s'orientant vers l'agriculture biologique et l'agroforesterie. Il a planté 600 arbres de 30 essences différentes, majoritairement des fruitiers. Aujourd'hui, son exploitation compte 200 vaches Aberdeens Angus et 150 chèvres en pâture sous les arbres en agroforesterie.



Il faut que la décision de passage à l'agroforesterie provienne de l'exploitant, en fonction de ses motivations, de ses objectifs de production et de ses contraintes.

En aucun cas, elle ne doit être imposée par l'État.

Jean-Baptiste Drouin



► Apports économiques et financiers

→ Une parcelle en agroforesterie produit **36 % de biomasse en plus** que la même surface séparée (INRA, test système blé et noyer).

→ Valeur économique de l'arbre (bois d'œuvre, bois raméal fragmenté, fruits...).



Association d'agroforesterie de la région Centre

13, avenue des droits de l'homme
45921 Orléans Cedex

agroforesterie.centre@gmail.com